

HARCÈLEMENT-INTIMIDATION ENTRE ÉLÈVES

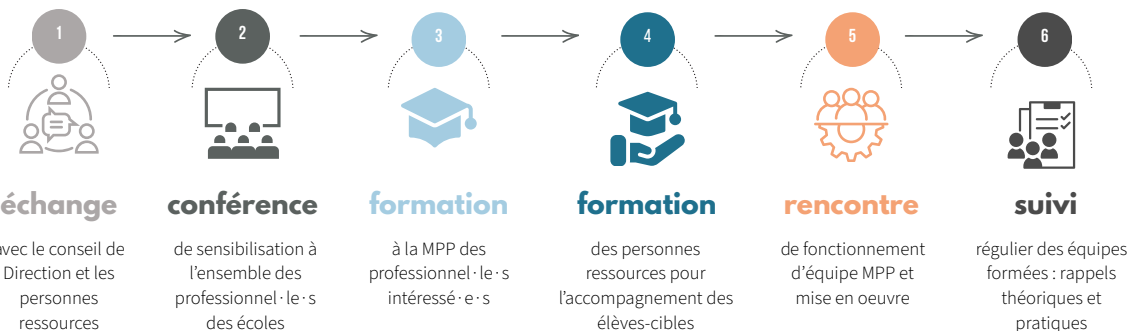
Dispositif cantonal vaudois au service des élèves et des écoles



depuis 2015



2 chargées de projet
1.5 ETP



Dispositif cantonal de prévention et de prise en charge des phénomènes de harcèlement-intimidation entre élèves



Coordination MPP
relais dans chaque école du Canton

Harcèlement-intimidation entre élèves

- C'est un **phénomène de groupe**
- Ça se **répète** et **dure** dans le temps
- Il y a **déséquilibre de force** qui fait que la ou le jeune est dans l'incapacité à se défendre

« Répétition de violences, phénomène de groupe exerçant une asymétrie et engendrant une incapacité à se défendre pour l'élève qui en est la cible. La pression à la conformité et la peur sont le ciment du groupe qui ne constitue pas un bloc monolithique »

Source : Caroline Dayer (2020)

Effectif cantonal



~ 100'000

élèves
à l'école obligatoire



~ 35'000

élèves
au postobligatoire



~ 15'000
professionnel·le·s



Professionnel·le·s des écoles

- Sensibilisations
- Formations diverses
- Séance d'équipe MPP
- Conseil téléphonique
- Classeur de documentation et ressources
- Capsules vidéo
- Coordinations d'équipe MPP



Élèves

- Développement des compétences psychosociales et du vivre ensemble
- Séquences pédagogiques thématiques
- Ressources en ligne
- Capsules vidéo
- Sélection de livres
- Ateliers participatifs
- Spectacles de prévention



Parents

- Brochure d'information
- Ressources en ligne
- Capsules vidéo
- Information par les écoles



Ressources internes

- Médiatrices et médiateurs scolaires
- Infirmières et infirmiers scolaires
- Éducatrices et éducateurs en milieu scolaire
- Conseillères et conseillers école-famille
- Psychologues scolaires
- Médecins scolaires

- Direction
- Corps enseignant



Ressources externes

- ciao.ch
- ontecoute.ch
- 147



Cadres institutionnels

- Règlement d'application de la loi sur l'enseignement obligatoire (RLEO) - art. 100
- Code civil suisse : art. 28
- Code pénal suisse : art. 134, 135, 139, 144, 156, 173, 174, 177, 180, 181, 197

En résumé :

1

Actions de promotion du vivre ensemble et du développement des compétences psychosociales

2

Actions de prévention des violences et des discriminations

Chiffres qui comptent

Parmi les jeunes de 15 ans,

13 %

ont été la cible de harcèlement-intimidation entre élèves, au cours des 12 derniers mois

Parmi les jeunes de 18 ans,

7 %

Source :
Sophie Stadelmann et al. (2022)

Offre de formation HES pour les professionnel·le·s

- HEP Formation MPP
- HETSL Formations continues courtes
- HETSL-HEP CAS en prévention des phénomènes de harcèlement-intimidation entre pairs



Plus d'informations sur :
www.vd.ch/harcelement-intimidation